

# Rapport public Parcoursup session 2023

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive d'Ile de France (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
CREPS d'Ile de France - Antenne de Châtenay-Malabry - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme	Jury par défaut	Tous les candidats	4	598	6	7	17
CREPS d'Ile de France - Antenne de Vaires-sur-Marne - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme	Jury par défaut	Tous les candidats	4	598	9	17	17
CREPS d'Ile de France - Antenne d'Eaubonne - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme	Jury par défaut	Tous les candidats	8	598	13	22	17

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

## Attendus locaux

Fort d'une expérience dans le secteur des activités de la forme, le CREPS vous propose des places en formation BPJEPS AF Option A (Cours Collectifs) et/ou B (Haltérophilie Musculation) au sein de trois sites franciliens : Châtenay-Malabry, Eaubonne & Vaires-sur-Marne.

ATTENTION : nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
  - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
  - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
  - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.

- présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités de la forme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation. En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'établissement ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu dans le 3° de l'article D212-27-1 du code du sport.

#### RAPPELS :

- Le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves de TEP.
- Attention, ne seront convoqués à l'oral de sélection que les candidats préalablement inscrits sur la plateforme du CREPS via lien suivant : <https://www.creps-idf.fr/formation.offre#TEP>

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Pour être admis dans cette formation, il est nécessaire de réussir les tests techniques d'exigences préalables (TEP) organisés pour vérifier le niveau exigé à l'entrée en formation.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

CREPS d'Ile de France - Antenne de Châtenay-Malabry - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme :

La formation se déroulera du 11 septembre 2023 au 16 juin 2024.

Les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier qui s'astreint à un suivi assidu des cours. La mise en situation professionnelle face à différents publics, intervient très tôt dans la formation : un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise.

Conformément au code du sport, le titulaire du BPJEPS activités de la forme met en œuvre en autonomie et en sécurité les compétences suivantes :

- Encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme
- Organiser et gérer des activités de la forme
- Communiquer sur les actions de la structure
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme.

Compétences spécifiques aux options :

- Encadrer et conduire des actions d'animation en cours collectifs ou en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en haltérophilie, musculation.

Le parcours du candidat est jalonné par différentes épreuves. Certaines sont formatives, d'autres certificatives.

La formation est un parcours en alternance entre des heures en centre et des heures en structures d'alternance.

CREPS d'Ile de France - Antenne de Vaires-sur-Marne - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme :

La formation se déroulera du 11 septembre 2023 au 16 juin 2024.

Les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier qui s'astreint à un suivi assidu des cours. La mise en situation professionnelle face à différents publics, intervient très tôt dans la formation : un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise.

Conformément au code du sport, le titulaire du BPJEPS activités de la forme met en œuvre en autonomie et en sécurité les compétences suivantes :

- Encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme
- Organiser et gérer des activités de la forme
- Communiquer sur les actions de la structure
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme.

Compétences spécifiques aux options :

- Encadrer et conduire des actions d'animation en cours collectifs ou en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en haltérophilie, musculation.

Le parcours du candidat est jalonné par différentes épreuves. Certaines sont formatives, d'autres certificatives.

La formation est un parcours en alternance entre des heures en centre et des heures en structures d'alternance.

CREPS d'Ile de France - Antenne d'Eaubonne - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme :

La formation se déroulera du 11 septembre 2023 au 16 juin 2024.

Les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier qui s'astreint à un suivi assidu des cours. La mise en situation

professionnelle face à différents publics, intervient très tôt dans la formation : un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise.

Conformément au code du sport, le titulaire du BPJEPS activités de la forme met en œuvre en autonomie et en sécurité les compétences suivantes :

- Encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme
- Organiser et gérer des activités de la forme
- Communiquer sur les actions de la structure
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme.

Compétences spécifiques aux options :

- Encadrer et conduire des actions d'animation en cours collectifs ou en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en haltérophilie, musculation.

Le parcours du candidat est jalonné par différentes épreuves. Certaines sont formatives, d'autres certificatives.

La formation est un parcours en alternance entre des heures en centre et des heures en structures d'alternance.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Le BPJEPS activités de la forme (BPJEPS AF) est une formation accessible aux candidats remplissant certains pré-requis. Un classement est établi à l'issu des entretiens oraux de sélection. Les candidats Parcoursup peuvent demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour passer les épreuves des TEP (Tests d'Exigences Préalables) ou de sélection.

### **Prérequis :**

Être titulaire du certificat de compétences PSC 1 ou d'un diplôme équivalent,

Produire un certificat médical de non-contre-indication à l'exercice des activités pratiquées et à leur enseignement, daté de moins de trois mois au jour des TEP,

Réussir les TEP (Tests d'exigences préalables) dans la ou les options choisies : Cours collectifs Haltérophilie et/ou musculation.

### **Sélection :**

La sélection repose sur les critères généraux d'examen des vœux mentionnés dans la plateforme dès l'inscription (Voir tableau synoptique) à savoir :

La motivation et la cohérence du projet professionnel du candidat,

Le degré de pratique sportive personnelle du candidat,

Le savoir être,

L'aisance relationnelle et la qualité de l'expression orale et écrite du candidat.

Il a été procédé à l'examen des dossiers Parcoursup des candidats puis à la convocation à l'entretien oral et à la vérification des pré requis. La commission d'examen des vœux est compétente pour délibérer sur le classement des candidats au vu du nombre de places ouvertes. La commission d'examen des vœux a procédé à l'étude des dossiers des candidats Parcoursup à partir des critères généraux d'examen. Lorsque le nombre de candidatures excède les capacités d'accueil de l'établissement, les inscriptions sont prononcées par le directeur du CREPS dans la limite des places disponibles en respectant l'ordre de classement de sélection.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le CREPS Ile-de-France propose des temps d'informations via des webs conférences, des stages de préparation et mobilise une équipe pour renseigner les candidats. Pour autant nous observons un manque de préparation des candidats aux épreuves orales, physiques et une méconnaissance de ce qu'est le métier d'éducateur sportif dans le champ des métiers de la forme. Regroupé sous l'appellation coach sportif, professeur de fitness ou encore préparateur physique, ce métier permet d'encadrer contre rémunération les activités de la forme (cours collectifs, musculation, cardio-training, haltérophilie, etc.). Les candidats Parcoursup doivent, dans le cadre de leur projet de formation, se préparer davantage aux formations du sport et de l'animation, connaître la formation, ses options, ses modalités d'organisation et ses débouchés.

### **La commission d'examen des vœux encourage et conseille fortement à l'ensemble des candidats de :**

Se préparer aux TEP de la mention/option ;

Disposer de pré qualifications dans le secteur du sport et/ou de l'animation (diplômes fédéraux, BAFA, BAFD, PSC1, PSE1, PSE2, SB, BNSSA, CQP, ...);

Pratiquer une ou plusieurs disciplines sportives d'un très bon niveau en structure (ex : club) en lien avec le diplôme visé,

Trouver une structure ou entreprise dans le cadre de l'alternance,

Disposer d'un projet professionnel abouti avec une bonne connaissance du métier d'éducateur sportif et de la formation.

Tout le long de la procédure Parcoursup, le CREPS propose aux candidats des actions de préparation à l'entrée en formation pour les placer en situation de réussite : Web conférences, salons spécialisés, forum de l'orientation, journées d'informations sur site pour chaque formation, informations téléphoniques, temps d'information en visioconférence,...

### Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Le BPJEPS prépare aux métiers d'éducateur sportif dans une association, une entreprise ou une collectivité territoriale. Il permet, en outre, de se présenter à certains concours de la fonction publique territoriale et ou de la fonction publique hospitalière. Il est possible de poursuivre une formation menant à d'autres diplômes du champ « jeunesse et sport », de niveau supérieur ou non, et d'obtenir, dans certains cas, des allègements.



# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de français	Notes et appréciations des professeurs	Bulletins de 1ère / note obtenue au bac français	Très important
	Notes d'EPS	Notes et appréciations des professeurs	Bulletins de 1ère et Terminale / note obtenue au bac / résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Autonomie et capacité d'organisation	Fiche avenir	Important
	Capacité à l'oral - écoute	Expression orale	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection - appréciation des professeurs	Essentiel
	Expression écrite / qualité de la syntaxe	Capacités argumentatives, capacités à raisonner, cohérence avec le projet	Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Capacité à travailler de manière autonome, prise d'initiatives	Fiche avenir / appréciation des professeurs sur les derniers bulletins / entretien de sélection	Essentiel
	Capacité à s'investir,	Investissement dans le travail	Fiche avenir / projet de	Très important

	implication	et dans son projet	formation motivé / entretien de sélection	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Maîtrise des exigences de la formation - pré requis	Passage des TEP, connaissances des options , recherche de la structure d'alternance	Engagement dans l'acquisition des prérequis et dans la préparation des épreuves de sélection	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Cohérence entre le projet de formation et les avancées du candidat sur les pré requis et la connaissance des débouchés	Projet de formation motivé / entretien de sélection	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation - Recherche d'une structure d'alternance	Investissement dans la recherche d'une structure d'alternance en adéquation avec les attentes de la formation	Entretien de sélection	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expériences d'encadrement et/ou d'animation	Pratique régulière de la musculation et du fitness	Rubrique activités et centres d'intérêts (en lien avec la filière AF)	Essentiel
	Engagement citoyen et/ou associatif	Démontrer des engagements en lien avec son projet de formation	Fiche avenir / projet de formation motivé / rubrique activités et centres d'intérêts	Essentiel

**Signature :**

Michel GODARD,  
 Directeur de l'établissement Centre de Ressources,  
 d'Expertise et de Performance Sportive d'Ile de France  
 (CREPS)